

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

1. de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
2. de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
3. de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
4. de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Sujet = La pauvreté est-elle toujours source d'exclusion sociale ?

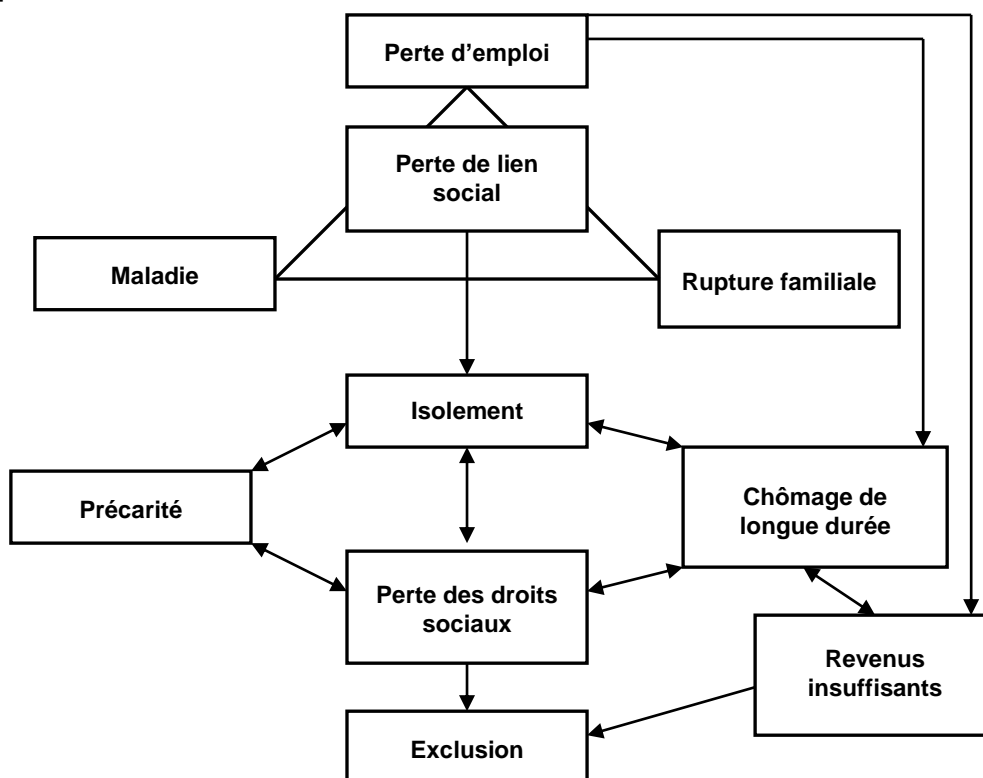
DOCUMENT 1 – Nombre de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire¹ en France

	1970	1979	1997	2001	2003	2007
Nombre de pauvres en milliers (seuil à 60%)	8 649	7 454	7 611	7 167	7 015	8 034
Seuil de pauvreté en €2007 par mois pour une personne	460	666	750	820	845	908
Taux de pauvreté de l'ensemble (seuil à 60%)	17,9	14,2	13,4	12,4	12,0	13,4
- De retraités	32,0	16,0	8,9	8,8	8,9	9,9
- Etudiants de 18 ans et +	11,2	13,1	20,8	15,7	16,8	17,2
- Familles monoparentales	~	~	24,8	24,4	23,9	27,0

(Source : Insee, *La pauvreté monétaire des ménages*, Insee première n° 761, mars 2001 actualisé 2010)

Pauvreté monétaire = Personnes vivant avec un revenu disponible par unité de consommation inférieur à 60% du revenu médian

DOCUMENT 2 –



(Source : J. BREMOND, A GELEDAN, *Dictionnaire des Sciences Économiques et Sociales*, éditions BELIN, 2002)

DOCUMENT 3 –

La question essentielle que doit se poser le sociologue est simple : qu'est-ce qui fait qu'un pauvre dans une société donnée est pauvre et rien que pauvre ? Autrement dit, qu'est-ce qui constitue le statut social de pauvre ? Il revient à Georg Simmel, au début du XXe siècle, d'avoir répondu le premier à cette question. Pour Georg Simmel, c'est l'assistance qu'une personne perçoit publiquement de la collectivité qui détermine son statut de pauvre. Être assisté est la marque identitaire de la condition du pauvre, le critère de son appartenance sociale à une strate spécifique de la population. Une strate qui est inévitablement dévalorisée, puisque définie par sa dépendance à l'égard de tous les autres.

Etre assisté, en ce sens, c'est recevoir tout des autres sans pouvoir s'inscrire, du moins dans le court terme, dans une relation de complémentarité et de réciprocité vis-à-vis d'eux. Le pauvre doit accepter de vivre, ne fût ce que temporairement, avec l'image négative que lui renvoie la société et qu'il finit par intérioriser, de n'être plus utile, de faire partie de ce que l'on nomme parfois les « indésirables ». [...] L'objet d'étude sociologique par excellence n'est pas la pauvreté, ni les pauvres en tant que tels, comme réalité sociale substantialisée, mais la relation d'assistance – et donc d'interdépendance – entre eux et la société dont ils font partie.

(Source : Serge Paugham, *Les trois formes de la pauvreté en Europe*, Sciences Humaines n° 168, Février 2006)

DOCUMENT 4 –

Vingt ans après la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI), voici le revenu de solidarité active (RSA). Le RSA s'adresse aux personnes sans emploi, mais aussi aux travailleurs pauvres. Il remplace à la fois le RMI et l'allocation de parent isolé (API). Le dispositif ne changera rien pour une personne qui ne travaille pas, elle continuera à percevoir un "revenu minimum garanti" égal au RMI actuel, soit 460,09 euros pour une personne seule sans enfant (690,13 euros avec un enfant) en 2010. En revanche, ceux qui travaillent bénéficieront d'un revenu complémentaire, afin de gagner plus que s'ils restaient avec la seule allocation. A la différence de la prime pour l'emploi, le RSA n'est pas limité dans le temps et est attribué tant que le salaire reste inférieur à un certain niveau de ressources (un salaire plafond est fixé pour pouvoir bénéficier du RSA équivalent à 1,04 SMIC pour une personne seule), qui varie en fonction des charges de famille. Il est dégressif au fur et à mesure que les revenus augmentent. La formule générale du RSA est : $\text{RSA} = \text{niveau du RMI} - \text{revenus non salariaux} - 38\% \text{ des revenus salariaux}$. En gros, pour un euro de revenu salarial gagné en plus du niveau de RMI, l'individu doit voir son revenu augmenter de 0,62€ (100%-38%=62% de 1€). Il concerne potentiellement 3,5 millions de personnes et doit entrer en vigueur le 1er juillet 2009 en métropole et "au plus tard le 1er janvier 2011" outre-mer.

(Source : « Bye bye le RMI, bonjour le RSA » in La Tribune.fr - 01/12/2008 actualisé 2010)

DOCUMENT 5 –

Forgé aux Etats-Unis, l'acronyme Nimby découle d'une métaphore qui parle d'elle-même : "Not in my backyard !" ("Pas dans mon jardin !"). La formule a d'abord désigné les mouvements de protestation contre les projets d'équipements considérés comme polluants. Très vite, elle s'est étendue aux centres d'aide ou d'accueil destinés aux publics déshérités - pauvres, demandeurs d'asile, toxicomanes ou Tsiganes. En France, il n'existe aucune recension de ce phénomène, et les avis des associations sont partagés sur son augmentation. Mais le nombre des "cibles" de cette ségrégation, lui, est en constante progression. "La solidarité, oui ! Mais loin de chez moi !", protestent des habitants d'un bourg breton, mobilisés contre l'implantation d'un centre pour demandeurs d'asile.

(Sources : Bertrand Bissuel, *Le Monde*, 29 décembre 2002)

DOCUMENT 6 –

Robert Castel propose trois zones de cohésion sociale : "l'association travail stable/insertion relationnelle solide caractérise une zone d'intégration. A l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire de l'exclusion, ou plutôt, de la désaffiliation. La vulnérabilité sociale est une zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité". Bien entendu rien n'est mécanique, ni donné une fois pour toute.

Ainsi une précarité du travail peut être compensée par une forte relation familiale, de voisinage ou d'entraide forte (milieu populaire). De même une structure corporatiste (de type artisanal ou agricole) peut compenser la faiblesse économique, alors que dans le cas des populations assistées, l'assurance d'un revenu ne compense pas l'absence des liens sociaux. Lors d'une crise, la zone de vulnérabilité se gonfle et se déverse dans la zone de désaffiliation : la cohésion du lien social dépend alors des "relations" entre ces trois zones. L'exclusion n'est donc pas un modèle statique : elle est pour Robert Castel l'aboutissement d'un processus qui génère de la désaffiliation.

(Source : Olivier Mazel, *L'exclusion*, *Ecoflash* n° 137-138, avril-mai 1999)

PAUVRETE ET EXCLUSION

Introduction :

- ✓ *Amorce* = La récession de 2009-2010 a provoqué mécaniquement une augmentation du chômage (près de 10% des actifs) et a entraîné une hausse de la *pauvreté relative*, situation dans laquelle un individu n'est pas capable de satisfaire ses besoins sociaux.
- ✓ *Problématique* = Cette hausse de la pauvreté va-t-elle provoquer automatiquement un processus d'exclusion ? Les liens sociaux des pauvres vont-ils se défaire au point de les mettre en marge de la société ? Les politiques menées pour endiguer la pauvreté sont-elles capables d'éviter l'exclusion ?
- ✓ *Annonce du plan* = Après avoir montré que la pauvreté pouvait favoriser un processus d'exclusion, nous expliquerons pourquoi ce processus n'est pas inéluctable et dépend de la réponse que la société entend donner à la pauvreté.

1 – PAUVRETE ET EXCLUSION SOCIALE APPARAISSENT COMME DES PHENOMENES SOCIAUX PROCHES...

A – LA PAUVRETE EST LIEE A LA PERTE D'UN CERTAIN NOMBRE DE LIENS SOCIAUX

Phrase introductive = La pauvreté est un phénomène multidimensionnel difficile à appréhender. En Europe, on a adopté un indicateur de *pauvreté monétaire*. Est considéré comme pauvre tout individu ou tout ménage dont le niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation) est inférieur à 60% du niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté est donc égal au niveau de vie médian x 0,60. Ainsi, en France, en 2007, une personne qui dispose de moins de 908 € par mois pour vivre est considérée comme pauvre du point de vue monétaire (**Doc 1**). Comment expliquer cette faiblesse des revenus ?

- ✓ *La pauvreté est, tout d'abord, liée à une faible intégration dans le travail*. Etre au chômage, avoir un travail à temps partiel subi, être en sous emploi, connaître des emplois précaires (CDD, intérim, contrats aidés...) c'est à la fois avoir des revenus variables, insuffisants et être privés de liens professionnels, syndicaux et amicaux. Le développement de ces nouvelles formes d'emploi et du chômage sont donc responsables de l'apparition de "travailleurs pauvres" et de la montée de la pauvreté à partir de 2002 (1 million de pauvres de plus entre 2002 et 2007) (**Doc 1 et 2**). Robert Castel utilise l'expression « précaire » (*La montée des incertitudes*, 2009) pour désigner la situation dans laquelle se place certains individus alternant les périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité sans accéder de façon durable à l'emploi typique et ne pouvant de ce fait pas accéder à l'autonomie financière.
- ✓ *La pauvreté est, ensuite, liée à la montée des ruptures familiales*. Les divorces et les séparations se traduisent à la fois par une perte de niveau de vie pour les deux membres du couple et par un affaiblissement des liens familiaux. Plus d'un quart des familles monoparentales, qui ont, dans 85% des cas, une femme à la tête du ménage, sont considérées comme pauvres (**Doc 1 et 2**). De même, la rupture des liens entre les jeunes et leurs parents est une des causes de la pauvreté des jeunes. En 2007, 17% des étudiants sont pauvres (**Doc 1**). Leurs difficultés financières sont accrues par le fait qu'à l'exception de ceux justifiant de charges de famille, ils ne peuvent prétendre au bénéfice du RSA.
- ✓ *La pauvreté est, enfin, due à une mauvaise intégration dans la société*. Etre handicapé, malade, pauvre de naissance ne permet pas de s'insérer facilement dans une société qui valorise les actifs dynamiques, les biens portants, les riches... Ces catégories sociales subissent souvent des discriminations qui les empêchent de trouver des emplois rémunérateurs. Elles sont donc dépendantes des aides sociales (allocations pour handicapés, indemnités journalières pour les malades...) qui sont insuffisantes pour leur permettre d'être pleinement intégrées dans nos sociétés développées (**Doc 2**).

B – LA PAUVRETE PEUT MENER A L'EXCLUSION SOCIALE

Phrase introductive = La pauvreté est avant tout un phénomène économique alors que l'exclusion s'inscrit dans une absence ou une insuffisance du lien social. Comment la pauvreté peut-elle aboutir à de l'exclusion ?

- ✓ *Vivre la pauvreté, c'est d'abord connaître un processus de disqualification sociale*. Basculer dans la pauvreté à la suite d'une perte d'emploi ou d'une rupture familiale correspond à une perte de statut et à un déclassement social. L'individu qui perd son travail se sent inutile pour la société. Il perd peu à peu ses repères, ses habitudes (se lever à l'heure, sortir...). Il peut se trouver dans une situation d'*anomie*, avec une perte de repères. Cette *perte de valeur de soi* est accentuée par le regard des autres qui déconsidèrent celui qui vit au crochet de la société, grâce aux aides sociales (**Doc 2 et 6**).
- ✓ *Vivre la pauvreté, c'est, ensuite, rompre peu à peu les liens sociaux qui relient l'individu aux groupes primaires*. On perd ses relations de travail lorsqu'on est au chômage. On ne peut s'en faire lorsqu'on change très souvent de lieux de travail (d'où la désyndicalisation). On perd ensuite ses amis car on n'ose plus accepter une invitation et on n'a plus les moyens d'inviter. Les relations de voisinage s'affaiblissent car on n'ose pas parler de son déclassement que l'on espère provisoire. Enfin, la probabilité est forte pour que les relations familiales se détériorent (anxiété, perte de valeur et d'autorité pour le conjoint,...) et se concluent par un divorce (**Doc 2**).
- ✓ *Vivre la pauvreté, c'est, enfin, connaître un lent processus de désaffiliation selon Robert Castel*. Les revenus deviennent de moins en moins importants. Le chômeur de longue durée et le travailleur précaire se retrouvent relégués dans les quartiers pauvres des cités, là où se concentre la misère et la délinquance. Le pauvre ne participe plus au lien marchand (sa consommation est limitée au strict minimum vital) ni au lien civique (l'abstention dans les quartiers défavorisés dépasse les 70% des inscrits) car il n'a plus le sentiment d'appartenir à la communauté des citoyens (**Doc 6**).

Conclusion partielle = Pauvreté et exclusion sont donc deux phénomènes qui sont bien liés. Le basculement dans la pauvreté ou l'impossibilité d'en sortir effrite peu à peu les liens qui rattachaient les pauvres à la société. Cependant, peut-on dire que la pauvreté aboutit automatiquement à l'exclusion sociale et que tous les exclus sont pauvres ?

2 – CE QUI NE SIGNIFIE PAS QUE LA PAUVRETE ABOUTIT TOUJOURS A L'EXCLUSION SOCIALE.

A - LA PAUVRETE N'ABOUTIT PAS TOUJOURS A L'EXCLUSION

Phrase introductive = La faiblesse des revenus et des conditions de vie n'empêche pas des relations sociales intenses. Serge Paugham, dans "Les formes élémentaires de la pauvreté" (2005) montre que le lien qui lie les pauvres à la société dépend de son niveau de développement, de l'intensité des relations familiales, du système de protection sociale et du regard que la société porte sur les pauvres (**Doc 3**).

- ✓ *Tout d'abord, les relations familiales peuvent empêcher l'exclusion.* Il existe une "pauvreté intégrée" (Paugham) dans laquelle les pauvres se distinguent assez peu des autres couches de la population et ne sont pas stigmatisés. Elle est présente dans l'Europe du Sud dans laquelle la solidarité familiale et le travail au noir palie aux déficiences de l'Etat-Providence. De même, il existe une "zone de vulnérabilité" (Castel) qui fait coexister instabilité de l'emploi et difficultés relationnelles sans que cela se traduise par une véritable désaffiliation (**Doc 6**). Cependant, les évolutions sociales récentes dans le domaine de la famille conduisent à accroître les risques d'exclusion. Selon Dominique Schnapper, la désinstitutionnalisation des relations familiales et, en conséquence, l'affaiblissement des solidarités entre les membres de la famille fragilise les individus.
- ✓ *Ensuite, la perte d'un emploi ou la maladie sont pris en partie en charge par les assurances sociales.* Les allocations chômage et les indemnités maladies compensent partiellement la perte de revenus et empêchent les individus de tomber dans la pauvreté. Les liens sociétaires liés à la condition salariale se sont donc substitués ou ajoutés à la solidarité familiale. Là où la protection sociale est forte, la "pauvreté est marginale" (Paugham). Elle ne touche qu'une faible partie de la population. Cependant, elle est plus fortement stigmatisée. C'est le cas de la pauvreté dans les pays scandinaves dans lesquels les pauvres sont considérés comme des « cas sociaux » qui ne veulent pas s'intégrer à la société (**Doc 2 et 3**).
- ✓ *Enfin, l'Etat-Providence cherche à lutter contre la pauvreté et l'exclusion.* L'Etat distribue des *revenus d'assistance* aux individus et aux ménages dont les ressources sont jugées insuffisantes. Ainsi, le Revenu de solidarité active (RSA) s'adresse aux personnes sans emploi, mais aussi aux travailleurs pauvres. Il remplace à la fois le RMI et l'allocation de parent isolé (API) à partir du 1^{er} juillet 2009. Le dispositif ne changera rien pour une personne qui ne travaille pas, elle continuera à percevoir un "revenu minimum garanti" égal au RMI actuel (RSA "socle"). En revanche, ceux qui travaillent bénéficieront d'un revenu complémentaire, afin de gagner plus que s'ils restaient avec la seule allocation à la condition qu'ils acceptent les emplois proposés (**Doc 4**). Cependant, l'assistance sociale est une aide qui peut conduire à un processus d'exclusion. L'individu assisté peut en effet se voir enfermé dans l'image d'assisté que la société lui impose et ne pas arriver à en sortir malgré ses tentatives (recherche d'emploi,...) (**Doc 3**).

B - L'EXCLUSION N'EST PAS TOUJOURS LIEE A LA PAUVRETE

Phrase introductive = Il ne faut donc pas confondre exclusion et pauvreté. Certains pauvres peuvent être exclus (les SDF) mais d'autres peuvent être fortement intégrés parce qu'ils ont une forte sociabilité familiale ou associative (les compagnons d'Emmaüs). De même, on peut être riche et privé de certaines relations sociales (un noir riche aux Etats-Unis). Quelles sont les causes de l'exclusion sociale lorsqu'elle ne sont pas dues à la pauvreté ?

- ✓ *Dans la plupart des sociétés, une certaine partie de la population est exclue d'un certain nombre de liens sociaux :* les Intouchables en Inde, les Indiens en Amérique, les Noirs aux Etats-Unis, les Tziganes en Europe... Ces populations discriminées remplissent un certain nombre de fonctions. Elles servent souvent de "bouc émissaire" aux problèmes que rencontrent la société (le chômage et les émigrés, la délinquance et les noirs, l'alcoolisme et les indiens...) ce qui permet de souder le reste de la population contre cette minorité (le pauvre blanc américain se sentira ainsi membre de la société puisqu'il se croit supérieur au noir que ce dernier soit pauvre ou riche). De même, ces populations occupent certains métiers jugés impurs ou dévalorisés et dans des emplois précaires dont la société a besoin pour satisfaire ses besoins et s'adapter aux variations de la demande. Karl Marx parle d'une « armée de réserve » industrielle (**Doc 3**).
- ✓ *En conséquence, l'exclusion est une construction sociale.* Elle est la résultante de la volonté d'un certain nombre de personnes de ne pas reconnaître d'autres personnes comme faisant partie de leur groupe social ou de leur société. Pour les interactionnistes américains (Becker, Goffman), ce sont les groupes dominants de la société, les « entrepreneurs de morale » (médias, hommes politiques, hommes d'affaires...), qui ont à la fois le pouvoir d'édicter les normes sociales et de stigmatiser une fraction de la population. Cette dernière va intérioriser son exclusion et se comporter de façon conforme au stéréotype qu'il lui est attaché. Ils vont « entrer dans la carrière » ce qui va renforcer le stéréotype et la stigmatisation. Ainsi, les libéraux dans les années 1980, en considérant les pauvres comme responsables de ce qui leur arrive, sont parvenus à disqualifier la solidarité envers les pauvres aux Etats-Unis (**Doc 3**).
- ✓ *Les « inclus » vont alors refuser de vivre ensemble avec les exclus.* D'où un séparatisme social qui se manifeste par la constitution de ghettos urbains pour les riches (« Gate community » aux Etats-Unis, les résidences protégées...) et pour les pauvres ainsi que par un refus des étrangers à la communauté (le syndrome « Nimby » : « Not in my backyard ») (**Doc 3 et 5**).

Conclusion :

Rappel de la démonstration = La pauvreté peut provoquer une perte progressive et partielle des liens sociaux qui unissent l'individu à des groupes sociaux et à la société. Cependant, le manque d'intégration d'un individu n'est pas dû seulement à son état de pauvre. Il est le résultat d'une désolidarisation de la société qui ne veut pas intégrer des populations qu'elle estime ne pas être intégrable.

Ouverture = On peut s'interroger sur la pertinence de la notion d'exclusion car, comme le fait remarquer Georg Simmel, les exclus font partie intégrante de la société qui les a produits. L'apparition de "nouveaux mouvements sociaux" rassemblant les « sans » (sans papiers, sans logements, sans emplois) montrent qu'ils font encore partie du jeu politique même si ce sont des "entrepreneurs du mouvement social" qui les mettent en scène.